

Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14
56370 Sarzeau

Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28

www.sarzeau.fr

Consultation – Mise en concurrence Local n°2 - PORT DU LOGEO

OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE

La présente mise en concurrence a pour objet de mettre à la disposition un local de 13,30 m² au sein du bâtiment du port du Logeo à destination d'activités nautiques/maritimes. L'utilisation du local est uniquement à usage professionnel. Le local mis à disposition est vide de tous meubles et sanitaires.

La mise à disposition aura lieu du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, soit une année non renouvelable.

La redevance du local est la suivante selon la délibération n°2022-019 fixant le tarif : 3 105,90 € HT payable le 15 août, en sus la TVA de l'ordre de 20%.

Une provision sur charges sera également instituée pour les fluides.

CONDITION DE LA MISE EN CONCURRENCE

La présente mise en concurrence ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics. La convention d'occupation temporaire est consentie pour une durée de 1 an non renouvelable.

PRESENTATION DES OFFRES ET SELECTION DES CANDIDATURES

Chaque candidat devra produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Un dossier de présentation permettant d'indiquer l'expérience du candidat, son projet et ses capacités financières (4 pages maximum) – ce dossier devra répondre aux critères de jugement ciblés ci-dessous.
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois.

Aucune demande ne sera instruite si l'ensemble des pièces n'est pas fourni.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Expérience du candidat dans le domaine d'activité proposé (7 points).
- Capacités financières du candidat et budget prévisionnel (6 points).
- Engagement d'ouverture (jours et heures) en fonction de l'activité, la saisonnalité (5 points).
- Animations et communication éventuelle (2 points).

CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

La date limite de réception des dossiers est fixée au vendredi 8 mars avant 12h.

La transmission des documents peut être réalisée par l'une des solutions suivantes :

- Par voie dématérialisée portant l'objet « Mise en concurrence – Local n°2 Port du Logeo », un récépissé par voie électronique sera transmis ;



- Par dépôt en mairie contre récépissé sous pli cacheté mentionnant « Mise en concurrence – Local n°2 Port du Logeo ».

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les demandes de renseignements complémentaires devront être adressées à :
andreamesnard@sarzeau.fr